

Agent fongicide biologique – CEASE[®]

Un biofongicide sous forme de suspension aqueuse

COMMERCIAL

GARANTIE :

Souche QST 713 de *Bacillus subtilis* sec, contient un minimum de 1×10^9 CFU/g

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION: 30522 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 3,87 L

BioWorks, Inc.

100 Rawson Rd, Suite 205

Victor, New York, USA 14564

Téléphone: 1-800-877-9443

www.agraquest.com

Date de fabrication :

Fabriqué au Mexique

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler ou de respirer les bruines. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par le NIOSH doté d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour produits biologiques lors de la manipulation, ainsi que durant le nettoyage et les réparations. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

Pour prévenir la contamination, garder ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit sec et hors de la portée des enfants. Entreposer à la température ambiante pour

une période jusqu'à deux ans à compter de la date de fabrication. Entreposer dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé quand le produit n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

L'agent fongicide biologique CEASE est un biofongicide préventif à large spectre employé pour la suppression de nombreuses maladies qui peuvent affecter les plantes ornementales, les cultures, le gazon et les pelouses. On peut l'appliquer comme pulvérisation foliaire ou bien en alternance avec d'autres produits homologués pour la protection des cultures. L'agent fongicide biologique CEASE peut être utilisé pour des plantes ornementales en serre ou à l'extérieur, sous forme de bassinage ou de trempage du sol. Pour une efficacité maximale, appliquer l'agent fongicide biologique CEASE avant l'apparition de la maladie ou aux premiers stades de celle-ci. Quand les conditions sont propices à des cas sévères de maladie, utiliser l'agent fongicide biologique CEASE en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. L'agent fongicide biologique CEASE peut être appliqué avec un équipement d'épandage terrestre.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :

Pour la gestion de la résistance aux maladies, l'agent fongicide biologique CEASE peut être intégré dans une stratégie globale de lutte contre les maladies et les ennemis des cultures où l'emploi d'un fongicide est nécessaire. Suivre les pratiques reconnues pour réduire le développement de maladies. Consulter les autorités agricoles locales pour connaître les stratégies de LAI développées pour votre (vos) culture(s) et emplacement.

DÉTERMINATION DE LA DOSE À UTILISER :

Lire attentivement et suivre les directives d'emploi sur l'étiquette, et respecter les doses et les restrictions indiquées. Appliquer l'agent fongicide biologique CEASE avant l'apparition de la maladie ou dans les premiers stades de développement de celle-ci. Utiliser les doses maximales indiquées sur l'étiquette et des intervalles de pulvérisation plus courts lorsque les conditions favorisent un développement

rapide de la maladie. Pour une application adéquate, déterminer la zone à traiter et la dose recommandée sur l'étiquette, puis sélectionner les volumes d'eau nécessaires pour obtenir une bonne pénétration du couvert végétal et un recouvrement des parties des plantes qui doivent être protégées. Préparer seulement la quantité de solution à pulvériser nécessaire pour traiter la superficie mesurée. Une calibration précise de l'équipement de pulvérisation est essentielle avant l'emploi.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

L'agent fongicide biologique CEASE peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte incluant celui-ci.

MODE D'APPLICATION :

GÉNÉRAL : Éviter la dérive au site d'application est la responsabilité de l'applicateur. L'interaction de plusieurs facteurs (équipement utilisé et conditions météorologiques) influence le potentiel de dérive. L'applicateur et le producteur / coordonnateur du traitement sont responsables de prendre en considération tous ces facteurs avant de décider d'utiliser le produit. Les réglementations provinciales/territoriales doivent être appliquées, le cas échéant.

Étant donné que ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de l'eau de lavage.

NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne.

NE PAS permettre à l'effluent ou aux eaux de ruissellement provenant de serres contenant ce produit d'atteindre des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres étendues d'eau.

TERRESTRE : Faire en sorte que le produit soit constamment agité pendant le mélange et l'application pour s'assurer d'avoir une suspension uniforme. Un recouvrement homogène est essentiel pour une lutte optimale contre les maladies. L'agent fongicide biologique CEASE peut être utilisé dans un équipement de pulvérisation généralement utilisé pour les applications terrestres. Pour obtenir un bon recouvrement, utiliser la pression de pulvérisation, le volume d'eau, les buses, l'espacement entre les buses et la vitesse appropriés. Consulter les catalogues de buses et d'accessoires pour obtenir des renseignements spécifiques sur la calibration qui convient à l'équipement utilisé.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

L'agent fongicide biologique CEASE doit être dilué dans l'eau pour une application par pulvérisation. Remplir partiellement le réservoir avec de l'eau propre et commencer l'agitation. Ajouter dans le réservoir la quantité de l'agent fongicide biologique CEASE spécifiée. Continuer de remplir le réservoir jusqu'à l'obtention du volume nécessaire pour obtenir la concentration à pulvériser souhaitée. Il est très important que la solution soit agitée constamment pendant le mélange et l'application pour s'assurer d'avoir une suspension uniforme. Ne pas laisser la bouillie reposer toute une nuit ou pour de longues périodes.

CEASE® est une marque de commerce déposée de BioWorks, Inc.

MODE D'EMPLOI

Lorsqu'il est appliqué avec un équipement de pulvérisation terrestre selon les directives, l'agent fongicide biologique CEASE réprimera les maladies énumérées ci-dessous sur les cultures (y compris celles qui ont été transplantées) cultivées à l'intérieur, dans des serres ou dans des pépinières. Pour une efficacité maximale, appliquer l'agent fongicide biologique CEASE avant l'apparition de la maladie ou dans ses premiers stades de développement. Appliquer le produit jusqu'au ruissellement.

Culture	Maladie	Dose (litres/100 litres d'eau)	Directives d'application
Groupe de cultures 4 : légumes à feuilles alimentaires Amarante, roquette, céleri, céleri chinois, laitue-céleri, cerfeuil, chrysanthème comestible, mâche, cresson, pissenlit, patience, endive, fenouil, laitue, arroche, persil, pourpier, radicchio, épinard (toutes les variétés) et bette à carde, y compris les plantes transplantées	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> , <i>Sclerotinia minor</i>)	1,0-2,0	Affaissement sclérotique : Appliquer sous forme de pulvérisation dirigée à l'aide de plusieurs buses sur chaque rang ensemencé, dans suffisamment d'eau pour assurer un bon recouvrement des feuilles inférieures et de la surface du sol qui entoure chaque plante, moins de 7 jours après l'éclaircissage ou la transplantation. Répéter les traitement à des intervalles de 10 à 14 jours si des conditions favorables au développement de la maladie persistent. Utiliser une dose plus forte et réduire les intervalles entre les traitements si la pression exercée par la maladie va de modérée à sérieuse.
	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,0-2,0	Pour réprimer la maladie, commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis continuer les traitements selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Quand les conditions ambiantes dans la serre sont propices au développement rapide de la maladie, employer l'agent fongicide biologique CEASE en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. Un recouvrement complet est essentiel.

	Blanc (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	1,0-2,0	Commencer l'application du produit quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer un recouvrement complet de toute la plante. Pour profiter d'une meilleure performance, employer l'agent fongicide biologique CEASE en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation.
Laitue	Mildiou (<i>Bremia lactucae</i>)	1,0-2,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation et quand les conditions dans la serre sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Groupe de cultures 5 : légumes Brassica Brocoli, brocoli chinois, brocoli raab, chou de Bruxelles, chou (toutes les variétés), chou-fleur, brocoli cavalo, chou à rosettes, chou frisé, chourave, mizuna, feuilles de moutarde comestible, épinard moutarde, feuilles de colza, y compris les plantes transplantées	Pourriture à piqûres (<i>Alternaria/Xanthomonas Complex</i>)	1,0-2,0	Pour réprimer la maladie, commencer l'application du produit quand les conditions ambiantes dans la serre sont propices au développement rapide de la maladie, puis répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Un recouvrement complet est essentiel. Pour profiter d'une meilleure performance, employer l'agent fongicide biologique CEASE en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation.
	Blanc (<i>Leveillula taurica</i>) Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	1,0-2,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation et quand les conditions dans la serre sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Groupe de cultures 8 : légumes à fruit Aubergine, cerise de terre, okra, pépino, poivrons (toutes les variétés), tomatillo et tomate, y compris les plantes transplantées	Brûlure bactérienne (<i>Pseudomonas syringae</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,0-2,0	Commencer l'application du produit quand les conditions ambiantes dans la serre sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.

Poivron (poivron d'Amérique, piment rouge, piment type Jamaïque et poivron doux), y compris les plantes transplantées	Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i>) Moucheture bactérienne (<i>Pseudomonas syringae pv. Tomato</i>)	1,0-2,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation et quand les conditions dans la serre sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Groupe de cultures 9 : cucurbitacées Cantaloup, courge à la cire, concombre, cornichon gherkin, gourge comestible, melon, momordique, melon brodé, citrouille, courge (toutes les variétés) et melon d'eau, y compris les plantes transplantées	Pourriture noire (<i>Didymella bryoniae</i>) Tache cercosporéenne (<i>Cercospora citrullina</i>) Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>) Blanc (<i>Erysiphe</i> spp. <i>Sphaerotheca</i> spp.)	1,0-2,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation quand les conditions ambiantes dans la serre, ainsi que le stade des plantes, sont propices au développement rapide de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Un recouvrement complet est essentiel. L'agent fongicide biologique CEASE peut être employé en rotation avec d'autres fongicides homologués.
Groupe de cultures 19: Herbes et épices Anis, mélisse, basilic, bourrache, camomille, carvi, cataire, les graines de céleri, cerfeuil, ciboulette, coriandre, balsamite, l'aneth, le fenouil, le fenugrec, marrube, baies de genévrier, lavande, citronnelle, livèche, souci officinal, la moutarde(graines), capucine , le persil, romarin, sauge, sarriette, laurier, thym, thé des bois, aspérule odorante, et l'absinthe y compris les plantes transplantées	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) La moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	1,0 – 2,0	Commencer l'application dans la serre où les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.

WASABI (Greenhouse cultivé)**APPLICATION FOLIAIRE**

Culture	Maladie	Dose (litres/100	Directives d'application
---------	---------	------------------	--------------------------

		litres d'eau)	
Wasabi (Cultivées en serre)	oïdium (<i>Erysiphe cruciferarum</i>)	1,0-2,0	Commencer les applications lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète de l'ensemble de la plante. Pour une meilleure utilisation de la performance CESSER Fongicide biologique dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Répéter au besoin à intervalles de 7 à 10 jours.

BASSINAGE APPLICATION

Culture	Maladie	Dose (litres/100 litres d'eau)	Directives d'application
Wasabi (Cultivées en serre)	Pythium root rot (<i>Pythium dissotocum</i> , <i>P. intermedium</i>) couronne Phytophthora et la pourriture des racines (<i>Phytophthora cryptogea</i>)	1,0-2,0	Appliquer le mélange fini à un taux bien tremper les milieux de culture à travers la zone des racines sous forme de breuvage ou dirigé par pulvérisation à l'aide d'appareils manuels de pulvérisation mécanique ou motorisé, ou comme un chimigation imbibant ou dirigé par pulvérisation à l'aide des systèmes d'irrigation de gicleurs applicable. Commencer les applications pendant ou après le semis, le collage des boutures ou après le repiquage à la propagation des lits, des conteneurs, des pots ou des bacs. Pour une meilleure utilisation de la performance CESSER Fongicide biologique dans un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Une performance optimale est obtenue avec des traitements préventifs répétées tous les 21 - 28 jours tout au long du cycle de croissance.

Lorsqu'il est appliqué avec un équipement de pulvérisation terrestre selon les directives, l'agent fongicide biologique CEASE réprimera les maladies énumérées ci-dessous sur les plantes ornementales (y compris celles qui ont été transplantées) cultivées à l'intérieur, à l'extérieur, dans des serres ou dans des pépinières. Pour une

efficacité maximale, appliquer l'agent fongicide biologique CEASE avant l'apparition de la maladie ou dans ses premiers stades de développement. Appliquer le produit jusqu'au ruissellement.

Culture	Maladie	Dose (litres/100 litres d'eau)	Directives d'application
Poinsettia	Blanc (<i>Oidium</i> spp.)	1,0-2,0	Appliquer le produit sur une période de 7 jours. Dans les cas sévères de maladies, utiliser la dose la plus forte ou en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. Un recouvrement uniforme des plantes est essentiel pour profiter d'une lutte efficace contre les maladies.
	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,0-2,0	
Phlox des jardins	Blanc (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	1,0-2,0	
Monarde officinale naine	Blanc (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	1,0-2,0	
Géranium	Brûlure des feuilles (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,0-2,0	
	Tache des feuilles (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>pelargonii</i>)	1,0-2,0	
Pied d'alouette	Tache des feuilles (<i>Pseudomonas delphinii</i>)	1,0	
Aglaonema	Tache des feuilles (<i>Xanthomonas</i> spp.)	1,0-2,0	
Fougère de cuir	Anthraxose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)	1,0-2,0	
Pétunia blanche	Lésion de la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,0-2,0	
Roses	Blanc (<i>Spaerotheca</i> spp.) Tache noire (<i>Marssonina rosae</i>)	1,0-2,0	

L'agent fongicide biologique CEASE peut être appliqué, sous forme de bassinage ou trempage, pour protéger les plantes ornementales à l'extérieur ou dans des serres. Voir le tableau ci-dessous en ce qui concerne les directives d'application et les doses à utiliser.

Culture	Maladie	Dose (litres/100 litres d'eau)	Directives d'application
Plantes ornementales	Rhizoctonie (<i>Rhizoctonia solani</i>) Pythium (<i>Pythium ultimum</i>) Phytophthora (<i>Phytophthora</i> spp.)	1,0-2,0	Appliquer le mélange final par bassinage ou trempage en employant une dose suffisante pour bien imprégner le support de croissance jusqu'à la zone des racines, ou au moyen d'un traitement dirigé à l'aide d'un pulvérisateur portatif mécanique ou motorisé, ou bien sous forme de chimigation mouillante ou de traitement dirigé en utilisant un système d'irrigation par aspersion. Commencer l'application du produit durant ou après le semis, ou le collage des boutures, ou après la transplantation dans des lits de multiplication, des contenants, des pots ou des plateaux. On obtient une performance optimale en effectuant des traitements préventifs à des intervalles de 21 à 28 jours durant tout le cycle de croissance.

CEASE[®] est une marque de commerce déposée de BioWorks, Inc.
© Tous droits réservés BioWorks, Inc., 2016